



Prunay-Cassereau

www.prunay-cassereau.fr

TRAITÉ D'UNION

Novembre 2020 Bulletin municipal n° 30



2020, UNE ANNEE PARTICULIERE



**Samedi 13 février 2021
à 20h30 salle des fêtes de Prunay**

**THE
SASSY
SWINGERS**
HOT FOR MORE



Après avoir sillonné les routes de France, d'Allemagne, de la Suisse et de l'International avec leur tournée «**Music From New Orleans**», le désormais célèbre groupe Nantais se produira à Prunay. Les compositions de ce groupe sont dans l'esprit des années 1930 et remettent au goût du jour un répertoire très largement **New Orleans, Creole, Jazz, et Blues**. Les **Nantais** swinguent, chaloupent, déploient toute une batterie d'instruments acoustiques et insolites, du banjo au washboard, en passant par trombone et trompette, sousaphone et clarinette.

Entrée 5 € - Gratuit demandeurs d'emploi, moins de 18 ans et étudiants



Prunay-Cassereau
Loir-et-Cher



Sommaire

- Le mot du Maire P 3
- Délibérations du Conseil Municipal et nouveau Conseil MunicipalP 4 et 5
- Etat civil – COVID 19..... P 6
- Budget 2020 P 7
- ADMR P 8
- Bâtiment technique communal P 9
- Voirie et travaux réalisés.....P 10
- Panneau Pocket.....P 11
- Vie communale.....P 12 et 13
- Associations.....P 14 à 16
- Déchets ménagers – Syvalorm P 17
- Information logement ADIL.....P 18
- PatrimoineP 19

📞 Numéros utiles

Mairie de Prunay-Cassereau.....	02 54 80 32 81
Le maire – Eric Bardet.....	06 14 81 37 57
Le 1 ^{er} adjoint – Christian Habold	06 74 88 30 67
Le 2 ^{ème} adjoint – Philippe Motheron.....	06 71 51 44 54
La 3 ^{ème} adjointe – Sylvie Hamard	07 89 60 42 09
Assistante sociale – Mme Delourme	02 54 73 43 43
Cabinet médical.....	02 54 89 32 32
Infirmière – Mme Defins.....	02 54 72 04 47
Centre hospitalier Vendôme	02 54 23 33 33
SIVOS (Syndicat scolaire Prunay-Authon).....	02 54.80 33 43
SYVALORM (Syndicat déchets ménagers).....	02 43 35.86 05
Eau (Cycle de l'eau Territoires Vendômois).....	02 54 72 69 48
Eau urgence	06 73 15 28 55
EDF dépannage électricité	08 10 33 30 41
GDF dépannage gaz	08 10 41 24 41
Orange dépannage téléphone- Internet	1013

Numéros d'urgences

15 SAMU	17 Police	18 Pompiers	112 Urgences
	Pharmacie de garde		3237
	ALLO enfance maltraitée		119
	SIDA INFO SERVICE		0.800.840.800
	SOS drogue alcool tabac		0.800.23.13.13



Le Mot du Maire

Une année particulière

Cette fin d'année 2019 ne présageait pas de ce que serait le début de 2020. Le Conseil municipal sortant menait le bon achèvement des travaux entrepris durant le mandat qui se terminait, avec la fin de la construction du bâtiment communal spacieux, clair et confortable. Nos agents techniques disposent aujourd'hui d'un outil moderne et dimensionné à leurs besoins quotidiens.

Mi-mars après le renouvellement de l'équipe municipale le confinement décidé par le gouvernement mettait entre parenthèses la vie de notre commune. Je dois remercier chacun d'entre vous d'avoir su prendre soin, qui de son voisin, qui de ses parents ou de relations plus lointaines. Je dois dire que vous m'avez rendu fier d'être votre maire quand j'ai pu constater que vous étiez attentifs aux autres et prêts à prendre de votre temps pour faire attention, rendre service voire héberger un plus faible ou un plus isolé que vous.

Dès que cela a été rendu possible, le conseil municipal a fait le choix de relancer l'économie locale en démarrant immédiatement après le déconfinement l'ensemble des travaux que nous avions prévus et qui avaient été mis en sommeil par la crise sanitaire. Les entreprises grandes et petites avaient besoin de la commande publique pour survivre. Vous trouverez dans votre trait d'union la liste de ces travaux. La reprise de l'activité et des écoles a vu la vie revenir dans notre bourg trop calme pendant la crise.

Nous regrettons de ne pas avoir vu se tenir les manifestations emblématiques de Prunay-Cassereau que les associations ont dû déprogrammer tel le trail les sangliers des Chesnaies, le Prunaystival, la brocante du lien Prunaysien, la kermesse des écoles, etc. Ce n'est que partie remise pour l'année prochaine si la situation sanitaire le permet.

Nous avons mis en place des outils modernes de communication tels PanneauPocket et nous organisons en mairie un lieu de soutien et d'aide à l'utilisation des outils administratifs et numériques. De plus, la fibre passée à Prunay verra les raccordements individuels se faire courant 2021.

En cette fin d'année, la mutualisation des centres de secours d'Authon et Prunay-Cassereau a accéléré le projet de modernisation et de mise aux normes de notre caserne, des travaux importants seront menés dès le début 2021.

Enfin je souhaite que cette année à venir voie un retour à la normale de la situation sanitaire qui permette de nouveau la convivialité, les échanges, les fêtes. En attendant je ne peux que vous engager à respecter les gestes barrières afin de tous vous retrouver rapidement en bonne santé pour profiter de nos proches et en un mot de la vie en communauté qui nous a tant manqué cette année 2020 même si notre département et notre commune ont été jusque-là plutôt épargnés.

Très cordialement,

Eric Bardet

Maire de Prunay-Cassereau



Mairie

Lundi, mardi, vendredi : 14 h – 17 h

Mercredi : 9 h – 12 h (semaines paires)

Judi : 9 h – 12 h et 14 h – 17 h

Samedi : 9 h – 12 h (semaines impaires)

Horaires d'ouverture

La Poste

Lundi, mardi et vendredi : 14 h 30 – 17 h 30

Judi : 15 h – 18 h

23 mai 2020

Réunion à huis clos délocalisée à la salle des fêtes (protocole sanitaire)

- **Election du Maire** : M. Eric BARDET est proclamé Maire
- **Election des 3 adjoints** : ont été proclamés M. Christian HABOLD (1^{er} adjoint) – M. Philippe MOTHERON (2^{ème} adjoint) – Mme Sylvie HAMARD (3^{ème} adjointe)

04 juin 2020

Réunion à huis clos délocalisée à la salle des fêtes (protocole sanitaire)

Indemnités au Maire et aux 3 adjoints

- le Maire, M. BARDET Éric, à 40,30 % de l'indice 1017, indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la Fonction Publique, du 1^{er} adjoint, M. HABOLD Christian, du 2^e adjoint, M. MOTHERON Philippe, et du 3^e adjoint, Me HAMARD Sylvie, à 10,7 % de ce même indice 1017, que ces indemnités s'appliquent dès le 23/05/2020 et ce jusqu'à terme du présent mandat en cours.

Composition des commissions municipales

Commission Voirie, urbanisation communale/bâtiments et travaux de rénovation – environnement MOTHERON Philippe (Vice-président) - Membres : CHASSEVENT Christian, FRAIGNE Teddy, HABOLD Christian, SUY Loïc, RICHARD Louis

Commission finances : HABOLD Christian (Vice-président) - Membres : CHASSEVENT Christian, DOUBLET Benoît, MOTHERON Philippe, VÉRON Stéphanie

Commission appel d'offres : **Titulaires** : HAMARD Sylvie, PUJOL Jean-Gabriel, RICHARD Louis **Suppléants** : FRAIGNE Teddy, HABOLD Christian, MONTHERON Philippe

Commission communale des Impôts directs (CCID) Une liste de titulaires et suppléants sera réalisée par la direction départementale des finances publiques qui tirera au sort les noms des membres de la commission. (6 administrés, 6 élus)

Commission de contrôle des listes électorales Conseiller titulaire : SUY Loïc Conseiller suppléant : RAIMBAULT Joëlle - **Délégué préfecture** : Véronique DEBOMY - **Suppléant préfecture** : Jeanine CHALOUAS - **Délégué TGI** : James FAUVET **Suppléant TGI** : Michel PETIT

Composition des comités consultatifs

Action sociale : BARDET Eric (Président) - 3 élus : HAMARD Sylvie, RAIMBAULT Joëlle, RICHARD Louis 3 habitants et membres d'associations : AIMAR Yvette, FAUVET Sylviane, Colette RIVRAIS, **Communication, Culture et patrimoine** : HAMARD Sylvie (Présidente) - 5 membres (habitants et membres d'associations) : PUJOL Jean-Gabriel, HABOLD Christian, BOOTH Peter, FAUVET Sylviane, Denis RAIMBAULT

Jeunesse et sport / vie associative HAMARD Sylvie (Présidente) - **Membres** : VÉRON Stéphanie, GALET Isabelle, DOUBLET Benoît - **Membres Présidents des associations** : DAUFFY Yvonnick, LECLERC Philippe, LEFREVRE Franck, FAUVET James, BOIRON-RICHET Lucile, BOURRÉE Steve, CONNAN Pascal.

École : BARDET Éric (Président) - **6 membres dont : 3 élus** : HAMARD Sylvie, RAIMBAULT Joëlle, VÉRON Stéphanie **et 3 administrés** : GALET Isabelle, OLIVIER Karine, VERNEAU Sylvie

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS / ORGANISATION TERRITORIALE / COMPOSITION DES EPCI SYVALORM :

Titulaire : BARDET Éric - **Suppléant** : DOUBLET Benoît



Les délibérations du Conseil Municipal

SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE AUTHON-PRUNAY-CASSEREAU :

4 Titulaires : BARDET Eric, HAMARD Sylvie, RAIMBAULT Joëlle, VÉRON Stéphanie - **2 Suppléants** : FRAIGNE Teddy, RICHARD Louis

S.I.D.E.L.C. Titulaire : BARDET Éric **Suppléant** : HABOLD Christian

Syndicat mixte du Pays Vendômois : **Titulaire** : HABOLD Christian - **Suppléant** : BARDET Éric

A.T.D. 41 (Agence Technique Départementale) : BARDET Éric

CORRESPONDANT DÉFENSE : BARDET Eric

CNAS (Comité National d'Action Sociale des personnels de la collectivité territoriale)

Collège des élus : Éric BARDET - **Collège des agents** : Emmanuelle DIDRICK

FINANCES LOCALES : VENTE DE MATÉRIEL D'OCCASION Le Maire fait part de la vente de matériel d'occasion très ancien comme une lame, un compresseur et une citerne à fioul, non retrouvé dans l'inventaire. La citerne à fioul et le compresseur ont été vendus à M. Didier DEBOMY -1 la caillardière pour 200 €. La lame a été vendue à la société Forestière de Prunay-Cassereau pour 100 €.

VIE MUNICIPALE : Le Maire fait part de 2 démissions de conseillers municipaux, Monsieur Didier BOUHOURS et Hervé MÉTAIS et a pris acte de leur démission.

11 juin 2020

Réunion à huis clos délocalisée à la salle des fêtes (protocole sanitaire)

INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS / CORRESPONDANTS / SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Eric bardet

APPROLYS : Titulaire Eric BARDET – Suppléant Christian HABOLD

FINANCES : TARIFS CANTINE 2020/2021 : Tarifs inchangés - Prix subventionné enfant 3.45 € - Prix occasionnel 3.65€ - Prix extérieur enfant 4.00€ - Prix enseignant 7.05€ - Prix intervenant adulte 7.10 €

FINANCES : BUDGET 2020 : voir page 4

FINANCES : Taux des taxes

L'état 1259 (notification des taux d'imposition des taxes directes locales) pour 2020 annonce un produit de 262.659 €. Les taux restent inchangés : Taxe foncière bâti 24,48 % - Taxe foncière non bâti 50,33 %

FINANCES : Indemnité pour le gardiennage de l'église : Pour faire suite à la circulaire ministérielle du 07 mars 2019, une indemnité est allouée à Me Yvette AIMAR, qui veille sur l'église

quotidiennement, et cela depuis quelques années déjà, le montant plafond est de 479,86 € pour l'année 2020.

1^{er} octobre 2020

Réunion avec présence du public à la salle du Conseil

FINANCES : FORFAIT MOBILITÉ DURABLE

Mise en place d'un Forfait Mobilité Durable (FMD) pour l'ensemble des agents qui effectuent leur trajet domicile-travail à vélo d'un montant de 200 € par an après avoir justifié de l'utilisation effective d'un vélo ou d'un vélo à assistance électrique au moins 100 jours par an avec soit une facture d'achat du vélo, d'assurance ou d'entretien.

FINANCES : DÉSINFECTION DES LOCAUX – SORTIE ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE / MODALITÉS D'UTILISATION DE LA SALLE DES FÊTES ET LA SALLE DE CONSEIL MUNICIPAL :

La sortie de l'état d'urgence sanitaire de Covid-19 a été complétée par le décret 2020-860 du 10 juillet 2020 qui prescrit les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Pour permettre la tenue des réunions en salle de conseil ou d'activités à la salle des fêtes pour les associations et les particuliers, la collectivité est confrontée à l'obligation de nettoyage et désinfection de nombreux locaux utilisés par le public. Afin de permettre de simplifier ces procédures, la Mairie a mis en place un système de désinfectant connecté pour lutter contre le coronavirus à charge des associations avec une nouvelle convention instaurant cette obligation. Le coût de cette désinfection : - pour la salle des fêtes à chaque utilisation représente 20 € TTC pour la salle des fêtes - de 5 € TTC pour la cuisine et les sanitaires de la salle des fêtes et la salle de conseil municipal. Ces salles ne pourront être réservées qu'à cette seule condition.

Le Conseil a décidé de ne pas faire supporter le coût de la désinfection aux associations et aux particuliers qui utiliseront la salle des fêtes et la salle de conseil municipal.

FINANCES : HONORAIRE CASERNE DES POMPIERS : Dans le cadre de la mutualisation des centres de pompiers d'Authon et Prunay-Cassereau, le Conseil décide le projet de réaménagement de la caserne des pompiers sis 7 place de l'église. Le programme comprend : • L'aménagement des locaux ainsi que la grange • La réfection complète de la couver-

ture et des ravalements (bâtiment inscrit dans le périmètre des monuments historiques). Il est fait appel à l'entreprise qui s'est occupée de l'atelier technique communal – LUCAS-JOUANNEAU (conception et maîtrise d'œuvre) afin de réaliser cette étude pour un montant de 2.352 € TTC.

FINANCES : VENTE VIAULT : La vente du bâtiment 21 rue de la Libération en juillet 2020 (ancienne école du Haut Bourg) a été réalisée pour un montant de 40 000 €.

PERSONNEL – ACTION SOCIALE – CHÈQUES-CADEAUX :

En 2016, selon la délibération n°32/2016 du 08/11/2016, la collectivité a mis en place une aide complémentaire aux prestations sociales proposées par le CNAS, les chèques-cadeaux pour un montant de 100 €/an. Le Conseil a décidé d'augmenter cette aide à la valeur de 200 € maximum/agent/an comme suit : – aux agents stagiaires, titulaires, non titulaires, vacataires et apprentis à temps complet ou non complet, dont la durée du ou des contrats successifs pour l'année en cours sont au moins de 3 mois. Chaque mois accompli donnant droit à un chèque cadeau de 10 € à partir du 3^{ème} mois – DIT que cette prestation sera versée annuellement en décembre – PRÉCISE que les agents en congé longue maladie, longue durée et les agents en congé parental en bénéficieront, – De choisir la société TIR GROUPE CHÈQUES-CADEAUX de Sodexo – 92 Nanterre - en qualité de prestation de services pour la mise en œuvre de cette action.

Épidémie Covid-19 – lieu de réunion du conseil municipal :

Conformément à la loi 2020-760 du 22 juin 2020 et comme le prévoit l'article L.2121-7 du CGCT, la réunion de conseil municipal doit en principe avoir lieu à la mairie. Le Maire doit l'organiser dans le respect des gestes barrières (gel, distance physique, aération) et avec port du masque pour l'ensemble des personnes présentes. Toutefois, l'exiguïté de certaines salles de conseil ne permet pas d'organiser les réunions dans le respect des gestes barrières. Dans ce cas, le conseil pourrait être envisagé dans un autre lieu et permettre ainsi l'accueil du public. Le lieu de la réunion choisi devra se situer sur le territoire de la commune.

Eau et assainissement – tarif à compter du 01/01/2020 :

Eau potable : - Abonnement annuel : 44 € H.T – TVA 5,5 % : 2.42 € - Tarif au m³ : 0.6119 € TTC (tarif inchangé)

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



Le Maire : Eric BARDET

1^{er} adjoint : Christian HABOLD – 2^{ème} adjoint : Philippe MOTHERON – 3^{ème} adjointe : Sylvie HAMARD
 Christian CHASSEVENT – Benoît DOUBLET – Teddy FRAIGNE – Christian JARDIN – Jean-Gabriel PUJOL- Joëlle RAIMBAULT –
 Louis RICHARD – Loïc SUY – Stéphanie VERON
 (Didier BOUHOURS et Hervé METAIS démissionnaires)

		ÉTAT CIVIL
	Naissances	
	Une fille (anonymat demandé par la famille)	09.11.2019
	Un garçon (anonymat demandé par la famille)	09.11.2019
	Lina HOUDIN	23.02.2020
	Une fille (anonymat demandé par la famille)	14.03.2020
	Kimberlay VINOT	28.03.2020
	Keysha FAUTRA-MOSTEAU-VALSAIN	25.05.2020
	Une fille (anonymat demandé par la famille)	28.08.2020
	Mariage	
	Estéban et Christelle JOULIN	25.07.2020
	Décès	
	Jean-Marie D'HOCKER, décédé à l'âge de 62 ans	29.10.2019
	Marie-Jeanne AUCOUTURIER, décédée à l'âge de 65 ans	28.12.2019
	Madeleine COURBON-LAFAYE, décédée à l'âge de 101 ans	11.02.2020
	Bernard ANDRÉ, décédé à l'âge de 72 ans	29.07.2020
	Norbert FOURMONT, décédé à l'âge de de 95 ans	07.09.2020
Philippe TANVIRAY-LUQUET, décédé à l'âge de 55 ans	22.10.2020	
Hors-commune :		
Monique BOISSINOT née MOYER, décédée à l'âge de 73 ans	01.12.2019	
Jeannine LEPISSIER née RIVRAIS, décédée à l'âge de 86 ans	04.01.2020	
Marianne LAISEMENT, décédée à l'âge de 93 ans	13.07.2020	

COVID 19 Dispositif sanitaire communal

Masques

Dotée par le Conseil Départemental et l'Agglomération Territoires Vendômois, la commune a procédé à deux distributions de masques, mai et septembre 2020. Collégiens et lycéens en ont également été dotés à la sortie du car en septembre 2020.

La municipalité remercie tout particulièrement Madame Gruet de Prunay pour avoir contribué à cette opération en donnant une centaine de masques qu'elle a elle-même confectionné.

Désinfection

En septembre 2020 un dispositif pour désinfecter la salle des fêtes et la salle du Conseil a été mis en place. La Mairie a investie dans un dispositif innovent. Il s'agit d'un aérosol connecté recyclable et non invasif du nom de « CleanRwith ». Un système de QR code (code-barres) permet de tracer l'utilisation du spray et de garantir sa bonne application par les utilisateurs des différentes salles.

Protocole sanitaire

Le protocole sanitaire préfectoral est à disposition à la Mairie. Il est modifiable selon l'évolution de la pandémie. La municipalité est dans l'obligation de respecter ce protocole. Il résume les obligations concernant le port du masque - les rassemblements, réunions - La culture (spectacle, cinéma, expositions, etc.) - Le tourisme et les loisirs - Le sport - L'état civil (mariages civils, cimetières) - Les lieux de culte - L'enseignement scolaire, la cantine scolaire.

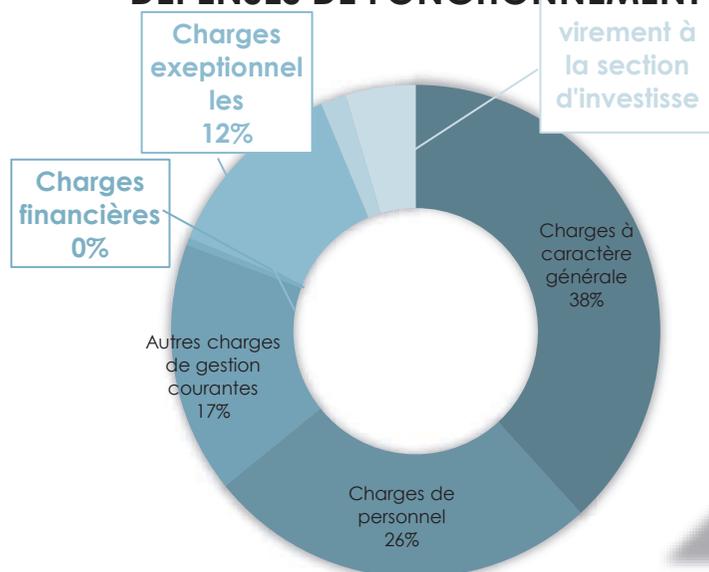
BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Le budget principal de la commune s'établit à 948.587,11 €.

Les charges à caractère général représentent 38 % du budget de fonctionnement et les charges de personnel 26 %.

Cette année, 15 associations bénéficieront d'une subvention soit 4.930 €.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



CHIFFRES CLEFS /

Budget investissement : 298.712,26 €

Budget fonctionnement : 649.874,85 €

Dette de la commune : 33.721€

Dotations de l'Etat/subventions : 227.152 €

Taux d'imposition :

- Taxe Habitation : /

- Taxe Foncière Bâti : 24,48 %

- Taxe Foncière Non Bâti : 50,33 %

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

LIBELLÉ	OPÉRATIONS	MONTANTS
FRAIS D'ÉTUDES ET INSERTION MARCHES PUBLICS	BATIMENT TECHNIQUE COMMUNAL	RAR 2019 : 13.154 €
LOGICIELS	LICENCE/CADASTRE/ACTE/SIGNATURE ELECTRONIQUE/LOGICIEL CIMETIERE	15.400 €
TERRAIN		1.560 €
EQUIPEMENTS CIMETIERE	REPRISE CONCESSIONS	35.200 €
BATIMENT	BATIMENT TECHNIQUE COMMUNAL CAMPING	RAR 2019 : 163.200 € 31.920 €
MATERIEL TECHNIQUE	TRANSPAILE – TREUIL – COMPRESSEUR	2.332 €
INSTALLATION VOIRIE		1.027 €
TOTAL		263.793 €

Notre investissement principal pour cette année sera la finalisation de la construction de l'atelier technique communal ainsi que la mise aux normes électriques et accessibilité PMR pour les sanitaires du camping les Rochelles pour 26.519,25 € H.T. Le projet est subventionné à hauteur de 20 % par l'Etat.

L'ADMR pour tous, toute la vie, partout

**Association Locale ADMR
Amandinoise**
18, rue Jules Ferry
41310 SAINT AMAND LONGPRE

- **Vie quotidienne**
Tél. 02 54 73 58 00
E-mail : ms-montoire@fed41.admr.org
- **SSIAD**
Tél. 02 54 73 58 01
E-mail : ssiad-montoire@fed41.admr.org
- **Association Amandinoise**
Tél. 02 54 73 58 06
E-mail : asso-montoire@fed41.admr.org

Association Locale ADMR Amandinoise
Maison des Services
1, rue Honoré de Balzac
41800 MONTOIRE
SUR LE LOIR



L'ADMR est une **association à but non lucratif** de services à la personne et **proche** de ses clients. Elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.

L'ADMR recrute en permanence des aides à domicile et des aides soignants.

Envoi des candidatures à :
jepostule@fed41.admr.org

ENFANCE ET PARENTALITÉ

Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)

Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap

ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP

SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS

Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné...
Equipe Mobile Alzheimer (EMA)

Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage

ENTRETIEN DE LA MAISON

DES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

L'originalité de l'ADMR repose sur un mode de coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, rompt l'isolement des personnes âgées, handicapées et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

Ancrés dans la vie locale, les bénévoles savent détecter les problèmes de société ou les besoins pouvant émerger autour d'eux : c'est l'intelligence sociale.

L'ADMR recherche des bénévoles pour rejoindre l'équipe locale.
N'hésitez pas à nous contacter
au 02 54 73 58 06 !

BATIMENT ATELIER COMMUNAL

Fin des travaux : 9 mars 2020



Cout TTC : 324 516,99 €

Financement :

- Subventions Etat et Agglomération Territoire Vendômois : 94 280 €
- Autofinancement par emprunt bancaire et fonds propres : 230 236 €

Les intervenants :

Architecte : SARL Patrick MOREAU (41 Vendôme)

Maitre d'œuvre : Lucas-Jouanneau (41 Thoré La Rochette)

Terrassement – Béton armé – Carrelage – Faïence : TBC Construction (41 Naveil)

Charpente bois – Toiture métallique – Bardage bois : Renou Alain (41 Les Hayes)

Menuiseries extérieures et intérieure : Pilon Christophe (41 Prunay)

Plâtrerie – Isolation : ARARAT (41 Blois)

Electricité – VMC – Plomberie sanitaire : Cheneau André (41 Montoire sur le Loir)

Peinture : SARL Cordier (41 Vendôme)

En raison de la crise sanitaire, l'inauguration envisagée par la municipalité n'a pu être réalisée

VOIRIE ET TRAVAUX



Chemin de la Gatimette octobre 2019 (Sté Eurovia)



Chemin de La Triflardière octobre 2019 (Sté Eurovia)



Chemin de La Loge
Juin 2020 (Sté Minier)



Route du Cassereau
juillet 2020 (Sté Eurovia)



Réfection fossés Rte d'Authon
Août 2020 (Ent. Eric Renault)



Remplacement des bornes électriques du Camping
Juillet 2020 (Ent. Eric Renault et Jacques Pelé)



Electrification Bois de la Cure
septembre 2020 (Ent. Eric Renault)



TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET

pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

EN 4 CLICS

1

Ouvrez votre application **"Play Store"**, **"AppStore"** ou **"AppGallery"** sur votre téléphone ou sur votre tablette



2

Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)

3

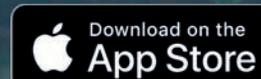


Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste

4

Cliquez sur **"Installer"** ou **"Obtenir"**
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.



BONNE UTILISATION !

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape".

DES PALMIERS À PRUNAY



Merci à l'entreprise SPL Prunay et à son Directeur Monsieur ALEMPS pour le don à la commune de trois bacs à palmiers. Deux sont installés Place de l'église et le troisième dans la cour de l'école.

REPAS DES AINÉS



Le 23 novembre 2019, le traditionnel repas des aînés organisé par la municipalité s'est déroulé à la salle des fêtes. La préparation du repas et le service ont été assurés par le Restaurant « Les Rochelles »

En raison de l'épidémie de Covid-19 et du protocole sanitaire préfectoral en cours, le repas des aînés de fin d'année 2020 est annulé.

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ DU 10 JANVIER 2020 REMISE DE DIPLÔMES PSC1

A l'occasion de la présentation des vœux 2020 de la municipalité, le maire, Eric Bardet, a mis à l'honneur les diplômés PSC1 (Prévention et secours civiques niveau 1).

Cette formation assurée par le Centre de secours de St Amand-Longpré a été financée par la commune de Prunay. Félicitations à toutes et tous.



Eric Bardet, Maire de Prunay, entouré des diplômés, de Claire Foucher-Maupetit conseillère départementale, Claire Granger maire de Sasnière, Laurent Gauthier maire de St Arnoult et du capitaine Stéphane Luneau, chef du centre de secours de Saint-Amand-Longpré

NOUVEAU À PRUNAY

Création d'un point numérique dédié à l'accès aux services administratifs (impôts, CPAM, CAF,...). Sur rendez-vous le jeudi à la Mairie. Un conseiller municipal sera à votre disposition pour vous accompagner.



Du pain à Prunay. La boulangerie « La Pétrie » de Houssay est présente sur la place de l'Eglise les mardis, mercredis, jeudis, vendredis, samedis et dimanches à 10 h 45.

SAINTE BARBE 7 DÉCEMBRE 2019



À l'occasion de la Sainte Barbe qui s'est déroulée le 7 décembre 2019 au Centre de secours de St Amand-Longpré, Jean-Michel Pouvreau, pompier volontaire au centre de 1^{er} secours de Prunay, s'est vu remettre ses galons de caporal. Toutes nos félicitations à lui.

Le centre de 1^{er} secours de Prunay/Authon est désormais composé de 11 volontaires, femmes et hommes. Merci à eux pour leur dévouement.



Jean-Michel Pouvreau et le maire de Prunay Eric Bardet

MUTUALISATION DES CENTRES DE 1^{ER} SECOURS DE PRUNAY ET D'AUTHON PROJET D'AMENAGEMENT ET D'AGRANDISSEMENT DES LOCAUX



11 c'est désormais l'effectif du centre de secours PRUNAY/AUTHON depuis le regroupement des deux centres à Prunay. Le véhicule d'Authon, plus récent, a été transféré à Prunay et le réaménagement des locaux est prévu pour le 1^{er} semestre 2021 (vestiaires, sanitaires, bureau, salle de réunion, toiture, isolation, menuiseries et ravalement).

Le 13 octobre 2020, visite du Centre de 1^{er} secours de Prunay. Autour du Maire Eric Bardet, de droite à gauche, Philippe Mercier Conseiller départemental, le Colonel Magny Directeur du SDIS 41, le Lieutenant-colonel Lebris du SDIS 41, le lieutenant Leton chef du centre de 1^{er} secours de Prunay et le capitaine Luneau chef du centre de secours de St Amand-Longpré.



ASSOCIATIONS

La crise du coronavirus, le confinement général imposé le du 17 mars 2020 au 11 mai 2020 puis la très longue période de déconfinement encadrée par le protocole sanitaire, n'a pas permis la réalisation de nombreuses activités et évènements associatifs (Trail Les sangliers des Chénaies, Prunaystival , Loto et brocante de juin du Lien Prunaysien, opération ferraille et kermesse des écoles des P'tites Canailles, feu d'artifice du 14 juillet, ...).

Cependant, avant et après cette période, quelques évènements ont eu lieu.

LE LIEN PRUNAYSIEN



Repas du 18 décembre 2019



Assemblée Générale du 29 janvier 2020



Concours de belote du 29 février 2020



Brocante du 30 août 2020 (associé au Restaurant-Camping Les Rochelles Prunay)

LA MUNICIPALITE ET LE COMITE DES FETES

FESTILLESIME 2020

15 février 2020



L'affaire Capucine a envoûté les spectateurs

Association les P'tites Canailles



Nous sommes une association de parents d'élèves d'Authon et de Prunay-Cassereau, motivés pour participer à la vie des écoles, offrir et organiser des manifestations et des activités pendant l'année scolaire à destination des enfants et de leurs familles (Fête de Noël, Kermesses, ...)

Les bénéfices de nos actions (Vente de sapins, Opération ferraille, ...) sont réservés aux écoles afin d'aider aux financements de sorties scolaires, de matériels éducatifs, pédagogiques et ludiques et aussi d'offrir l'opportunité aux enseignantes de proposer des projets plus importants (Voyage, semaine sportive, ...)

Malgré la période de troubles sanitaires que nous subissons, notre engagement reste intact et nous mettrons tout en œuvre pour proposer à nos enfants nos animations habituelles voire même de nouvelles en extérieur (Randonnée, ...) dans le respect des règles en vigueur.

A noter dans vos agendas pour 2021 :

- **Samedi 10 avril 2021 : Opération ferraille.** Depuis 2015, l'association « Les P'tites Canailles » collecte de la ferraille début avril sur une journée qui nous assure un bénéfice intéressant pour assurer financièrement l'aide tant appréciée par les écoles.

N'hésitez pas dès à présent à mettre votre ferraille de côté !

- **Samedi 13 mars 2021 : Sortie extérieure à partir de 14h.** Si aujourd'hui, au moment de l'écriture de cet article, nous ne sommes pas en mesure de vous dire exactement ce que nous organiserons, retenez tout de même la date : Un après-midi plein de surprises est à venir !
- **Samedi 3 juillet 2021 : Kermesse à partir de 14h30.** Kermesse de l'école organisée par Les P'tites Canailles en collaboration avec les enseignantes. Un après-midi attendu par tous avec l'incontournable spectacle des enfants et de nombreux stands de jeux qui marquent l'arrivée des vacances d'été.
Elle se déroulera à l'école de Prunay-Cassereau.

À chaque manifestation, nous avons besoin de toutes les bonnes volontés !

Surveillez vos boîtes aux lettres, nous reviendrons vers vous avec les informations complémentaires !
Pour toutes questions, n'hésitez pas non plus à nous contacter au 06 01 94 43 78

Nous tenons à remercier

- Les municipalités d'Authon et de Prunay-Cassereau pour la mise à disposition des locaux, du matériel, ainsi que les subventions.
- Les employés communaux de Authon et de Prunay pour leur collaboration.
- Tous les sponsors.
- Les maîtresses et les ATSEM pour leur investissement auprès de nos enfants.
- Tous les parents qui participent activement lors des diverses manifestations.

Toute l'équipe des P'tites Canailles vous souhaite une BONNE ANNEE 2021

A VOS AGENDAS... 2021

(sous réserve d'une situation sanitaire normalisée)

FEVRIER 2021



13 février 2021



Concours de belote
du Lien Prunaysien

27 février 2021

AVRIL 2021

Loto
du Lien Prunaysien

4 avril 2021

Opération ferraille



10 avril 2021

MAI 2021

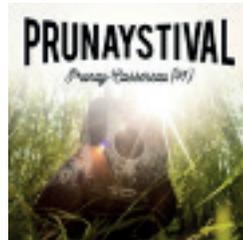


15 mai 2021

JUIN 2021

Brocante au plan d'eau
Le Lien Prunaysien
et le Restaurant Les Rochelles

6 juin 2021



26 juin 2021

JUILLET 2021

Kermesse des écoles à Prunay



3 juillet 2021



SYNDICAT DE VALORISATION
DES ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHÈTERIES SYVALORM : UNE NOUVELLE CARTE D'ACCÈS POUR LES PARTICULIERS DE L'EX-SICTOM

Afin d'améliorer l'accueil de ses usagers, et d'harmoniser le service, le SYVALORM étend son système de gestion informatisée aux 7 déchèteries de l'ex SICTOM.

Un système de gestion informatisée

Le système de carte à puce permet d'identifier immédiatement chaque usager : les particuliers disposent d'une carte verte.

Le système informatique associé enregistre lui les passages des usagers et permet de mieux appréhender la nature, le volume et/ou le poids des déchets apportés. Cette fonctionnalité simplifie aussi la gestion des apports des déchets des entreprises (qui est payant).

Pour les habitants de l'ex-SICTOM, la nouvelle carte remplacera définitivement les cartes papiers qu'ils utilisaient jusque-là : chaque foyer, s'acquittant d'une redevance ou taxe sur ce territoire, devra prochainement avoir en sa possession sa carte à puce et la présenter pour accéder à sa déchèterie.

cette carte d'accès deviendra donc rapidement obligatoire pour tous les usagers du territoire SYVALORM.

La 1^{ère} demande de carte est gratuite. En cas de prêt de la carte, le détenteur de la carte reste responsable de son utilisation. En cas de perte, de vol ou détérioration de la carte de moins de 5 ans, une contribution de 10 € sera demandée pour son renouvellement.

Ce qu'il faut faire pour recevoir sa nouvelle carte de déchèterie

Afin de recevoir son nouveau badge d'accès en déchèterie, chaque foyer doit :

Renseigner le formulaire de 1^{ère} demande gratuite disponible auprès des mairies et déchèteries de l'ex-SICTOM, mais aussi téléchargeable sur www.syvalorm.fr (onglet « mes démarches »)

Renvoyer le document impérativement par courrier à : SYVALORM – 1 rue François Arago – 41800 MONTOIRE SUR LE LOIR ou à l'adresse mail suivante : decheteries2@syvalorm.fr. Aucun formulaire remis en main propre ne sera accepté

Les cartes seront adressées par voie postale à l'adresse de l'utilisateur

A noter : Si aucun formulaire remis en main propre n'est accepté il reste néanmoins possible de poster sa demande dans la boîte aux lettres de l'antenne du SYVALORM à Montoire.

CONTACT PRESSE

**SYVALORM Loir
et Sarthe**

**Chargée de
Communication &
Prévention :**

Sabine LECOEUR

Téléphone :

02 43 35 81 40

Courriel :

traitement@syvalorm.fr

Adresse :

11 rue Henri Maubert

72120 SAINT CALAIS

Site WEB :

www.syvalorm.fr



Un problème concernant votre logement ?

Une question sur votre location ou votre acquisition ?

Des réponses concernant les aides existantes pour les travaux d'adaptation au handicap ou d'économies d'énergie ?

- Permanences juristes :

o VENDOME

Point d'Accès au Droit du CIAS de Vendôme - 37, rue Georges Clémenceau
Le 2^{ème} et 3^{ème} vendredi du mois : 13h30 à 16h15

- Permanences des conseillers en énergie :

o VENDOME

Point d'Accès au Droit du CIAS de Vendôme - 37, rue Georges Clémenceau
Le 2^{ème} et 3^{ème} vendredi du mois : 13h30 à 16h15

o MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

Centre social - 46 rue Saint Denis
Le 4^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h15

o SAINT-AMAND-LONGPRE

Mairie de Saint-Amand-Longpré - 18 rue Jules Ferry
Le 3^{ème} mercredi du mois de 9h45 à 12h15

**La prise de RDV est obligatoire, contactez l'ADIL 41 Espace Info Energie
au 02.54.42.10.00**

Renseignements complémentaires sur www.adil41.org



Retrouvez la mairie sur

www.prunay-cassereau.fr



En un clic, accédez à toutes les informations concernant

- Vie municipale
- Vie pratique (école – Cantine scolaire – Transport – Salles à louer ...)
- Vie associative
- Culture – Tourisme – Loisirs
- Action sociale
- Espaces funéraires



PATRIMOINE

Le saviez-vous ?

Quand Saint-Arnould nous a « piqué » notre territoire !

De nos jours, la Commune de Prunay possède une superficie de 32,85 Km², moins qu'au 19^{ème} siècle. « Mais, bon, il faut admettre qu'il y'en a juste un tout petit peu moins ».

Le **1^{er} janvier 1868**, deux parcelles de terrain, pour la plupart agricoles ou vignobles, sont passées de la commune de Prunay à la Commune de Saint-Arnould.

Les deux « enclaves » sont cédées à notre voisin. Elles représentaient deux lieux-dits situés au nord-ouest de la commune de Prunay : « les Huttes » et « les Tuileries ».

En 1861, quelques années avant le rattachement à Saint-Arnould, la population du lieu-dit « Les Huttes » était de 26 âmes, réparties en huit ménages (les familles Fessard, Moreau, Guillon entre autres). Pour les Tuileries, il n'y avait que deux ménages composés de six personnes (familles Moreau et Suneau).

S'il s'agissait surtout de terres agricoles, cette partie de la commune était connue pour son industrie de tuiles. Les vestiges sont toujours visibles aux lieux-dits « Les Tuileries » et « La Vinetterie ».

L'histoire ne nous en dit pas plus sur les raisons du changement de commune.

Prunay, comme beaucoup de communes rurales, perdait déjà en population : le recensement de 1851 chiffrait le nombre à 1.034 habitants. En 1861 il n'était plus que de 956 habitants et aujourd'hui 612.

Évolution de la population								
1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1851
899	947	912	925	1 061	1 087	1 053	1 047	1 034
1856	1861	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896
1 006	956	951	887	896	881	981	931	950
1901	1906	1911	1921	1926	1931	1936	1946	1954
951	977	966	852	826	814	828	844	768
1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2007	2008
752	656	573	557	520	607	636	640	644
2013	2018							
627	612							

(Sources : Ldh/EHESS/Cassini jusqu'en 1999⁶³ puis Insee à partir de 2006⁶⁴.)

Amis lecteurs, ils sont là pour vous, faites les travailler.

PILON MENUISERIE
fenêtres bois sur mesure, escalier

CHRISTOPHE PILON
MAÎTRE ARTISAN

24 RUE DE LA LIBERATION
41310 PRUNAY CASSEREAU

02 54 80 32 68
02 54 80 37 87
christophe.pilon@vanadoo.fr



Morgane FONDRONNIER
Sophrologue à Prunay-Cassereau



06 99 03 82 35
www.sophroequilibre.fr

Séances individuelles et de groupe
Sophrologie en entreprise
Accompagnement spécifique: stress, sommeil,
fibromyalgie, maladies et douleurs chroniques



Angélique Coiffure
29 bis Rue du Maine
41310 Authon

Coiffeuse en salon et à domicile
Diplômée de Socio Coiffure

Tel: 02 54 23 20 84

La Brocante de Benjamin



Achat - Vente

Brocante, objets de décoration ou de collection
Débaras

Devis gratuit sur rendez vous

Blondeau Benjamin

Tel: 06.50.53.14.38

Mail: b.blondeau732@laposte.net

Mon Facebook: La Brocante de Benjamin

Siret 83999596600018

Entreprise de maçonnerie
Rénovation - neuf - isolation

PICHOT Alain

5 rue Georges feuillat
41310 Prunay-Cassereau

02-54-89-31-09



GÎTE DE CHARME *** en Vallée du Loir



Véronique et Didier DEBOMY
La Caillaudière
41310 PRUNAY-CASSEREAU
Tél : 02 54 89 32 50
didier.debomy@vanadoo.fr
http://monsite.orange.fr/lacaillaudiere

Réservation possible
- semaine 22€ à 33€ selon saison
- week-end 115€

Maison indépendante (4 pers.) entièrement restaurée en pierres de pays dans un site calme,
proche des châteaux de la Loire. Un étang est à disposition pour la pêche. La chasse est
possible sur demande.
Nombreux chemins pédestres, roulotte avec jeux divers pour enfants...

CANI-GÎTE PENSION POUR CHIENS

La Moirée
41310 Prunay-Cassereau

- Boxes de 12m² avec cour
- Parc de détente
- Promenades champêtres assurées
- Possibilité de prise et retour à domicile

02-54-89-32-51 / 06-71-05-09-01
connan-pascal@orange.fr

CHARPENTE - COUVERTURE
ZINGUERIE - RAMONAGE
Fraise teddy
3, la cousinerie - 41310
Prunay-cassereau
06 36 22 10 87 - 02 54 72 68 49




S.A.R.L.
PRUNAY CHARPENTE

Maxime PATAUX
CHARPENTE - COUVERTURE
ZINGUERIE - RAMONAGE
02 54 89 32 02
06 06 82 29 90

prunay-charpente@orange.fr
20bis, rue Maurice Vannier
41310 PRUNAY CASSEREAU
R.C.S. B018518692 - Capital 7 622€


SABRINA DEFINS
INFIRMIÈRE DIPLÔMÉE D'ÉTAT

SOINS À DOMICILE ou AU CABINET
6 place de l'église
41310 Prunay Cassereau
02 54 72 04 47
7/7

Camping - Restaurant


Les Rochelles
Caroline et Marc

02 54 72 89 23
Les Rochelles - 41310 Prunay-Cassereau - saslesrochelles@gmail.com

VERNEAU FREDERIC

Maçonnerie

carrelage rénovation
réparation de pierre de taille

02 54 77 58 69

41310 prunay cassereau

Directeur de la publication : Eric Bardet Maquette & Impression : Imprimerie Trotreau (Château-Renault)

Rédaction Comité consultatif "Culture, Communication et Patrimoine" :

Sylvie Hamard, Sylviane Fauvet, Peter Booth, Jean-Gabriel Pujol, Denis Rimbault, Christian Habold